

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [93] (2005)
Heft: 1491

Artikel: Les médecins déconseillent : les compagnies d'assurance remboursent : accouchement à domicile : un choix de luxe ?
Autor: Miot, Auria
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les médecins déconseillent. Les compagnies d'assurance remboursent.

Accouchement à domicile: un choix de luxe ?

En 2004, 17 futures mères genevoises ont choisi de donner naissance à leur enfant chez elles avec l'aide d'une sage-femme.

AURIA MIOT

A Genève, le nombre de femmes qui enfantent à domicile n'est pas grand. Seul 1% des futures mères ont fait ce choix, en 2004. Cette proportion est presque identique sur le plan national, avec un taux d'accouchement à domicile légèrement plus fort en Suisse alémanique. Aux Pays-Bas, les accouchements hors de l'hôpital sont plus fréquents. Les 30% des grossesses ayant un déroulement normal se terminent par un accouchement à domicile ou dans une maison de naissance. Cette situation relève d'un choix politique qui favorise l'autonomie des sages-femmes en la matière. En Suisse, cette pratique, bien que marginale et n'ayant pas tendance à augmenter, anime une certaine tension au sein du corps médical. En revanche, les compagnies d'assurance reconnaissent cette pratique. Ainsi, les accouchements hors de l'hôpital, avec l'accompagnement d'une sage-femme, sont remboursés intégralement. Il faut dire qu'ils coûtent aussi moins cher ! Un accouchement à domicile, compte tenu des suivis avant et après la grossesse, peut coûter 3'000 francs. Dans un cadre médical, ce montant double.

Un corps médical partagé

Entre sages-femmes indépendantes et médecins, les opinions divergent beaucoup. Les médecins, en effet, insistent sur les risques encourus lors d'un accouchement à domicile et mettent en évidence la sécurité du cadre médical. Entre sages-femmes aussi, les avis ne sont pas uniformes. «Je suis sage-femme depuis les années 60. Dans mon expérience professionnelle, j'ai connu des situations dangereuses qui auraient pu être évitées à l'hôpital» affirme Céline¹, sage-femme. Sarah Phildius, sage-femme à l'Arcade des sages-femmes de Genève, ne partage pas cette

position et affirme que «lors d'une grossesse qui connaît un bon déroulement, les risques d'accoucher à domicile ne sont pas plus grands que ceux que l'ont rencontre à l'hôpital. Par ailleurs, ajoutée-elle, à l'hôpital, la femme est dépossédée de son accouchement. Elle peut mal réagir face à un lieu et à des personnes qui lui sont étranger-ère-s. De plus, le stress et la perte de repères peuvent avoir un effet négatif sur son travail.»

Des femmes qui ont un rapport particulier avec leur corps

Qui sont ces femmes qui transgressent la norme ? Pourquoi, alors que les hôpitaux suisses offrent une grande sécurité et une bonne capacité d'accueil, certaines préfèrent-elles accoucher avec une sage-femme? Selon Sara Phildius, il y a deux cas de figure. «Les Suissesses que j'ai assistées durant leur accouchement sont des femmes qui se distinguent par leur façon de penser plutôt que par leurs moyens économiques. Il ne s'agit pas forcément de femmes riches mais plutôt de femmes qui font des choix, qui observent une certaine hygiène de vie et qui ont un rapport particulier avec leur corps. J'ai aussi assisté des femmes qui viennent d'autres pays et d'autres cultures. Elles disent vouloir accoucher à domicile par tradition ou parce que, pour elles, c'est plus naturel ainsi». Muriel est une femme aux cheveux longs et aux lunettes rondes. Elle est animatrice et travaille dans un foyer pour requérants d'asile. Elle a accouché à domicile : «J'ai accouché avec ma sage-femme, accroupie, chez mes parents. Cela s'est très bien passé. Mon mari était là. Je l'ai fait aussi pour lui». Les raisons de son choix sont multiples. D'une part, elle évite, depuis toute petite, les médicaments et les hôpitaux. «Ma mère m'a soignée aux tisanes et aux plantes. Je voulais que

mon accouchement se passe de façon naturelle, comme d'autres choses dans ma vie. Je ne voulais pas qu'on m'assomme avec des péridurales et qu'on m'empêche d'accoucher comme je le voulais». D'autre part, son choix semble relever d'une réflexion plus profonde. «J'ai toujours voulu savoir ce qu'est une femme. J'ai beaucoup lu sur la condition de la femme dans d'autres cultures et j'ai appris que, dans certains milieux, elles accouchent seules ou avec d'autres femmes, de façon naturelle. Moi, j'ai vécu à côté des animaux et je les ai vu mettre bas. Durant ma grossesse, j'ai choisi de prendre en charge mon accouchement. Avant d'accoucher, afin d'éviter les risques, je me suis préparée mentalement et j'ai développé une certaine confiance en moi-même. De plus, durant la grossesse et également par la suite, j'ai été entourée par ma famille et j'ai pu compter sur elle. Cela a évidemment beaucoup compté».

Nostalgie ou avant-garde ?

L'accouchement de Muriel a été un choix. Dans des contextes sociaux et économiques où il y a un manque effectif de médicalisation, pour les femmes, l'accouchement constitue encore aujourd'hui un risque pour leur vie. Là, l'accouchement sans assistance médicale n'est pas un choix mais une obligation. Muriel en est consciente, autant que les sages-femmes qui pratiquent l'accouchement à domicile. Cependant, il ne s'agit pas, pour elles, de revenir en arrière.

Claudine Burton-Jeangros, sociologue, chargée d'enseignement à l'Université de Genève et spécialiste du domaine médical, met le débat en perspective.

L'Emilie : Quelle est l'histoire de l'accouchement en Europe ? »

Claudine Burton-Jeangros : L'accouchement a été une affaire de femmes jusqu'aux 18-19^e siècles, lorsque les médecins - des hommes - ont investi ce domaine, en le médicalisant. Auparavant, les futures mères accouchaient avec une sage-femme et l'intervention d'un médecin correspondait à des complications et souvent à la mort de la femme ou du bébé. L'accouchement représentait un risque majeur pour la vie d'une femme. Vers la fin du 18^e siècle, grâce à l'élaboration d'un savoir scientifique, les hôpitaux, lieux jusque-là réservés aux infirmes, deviennent un lieu de soin et l'accouchement se déplace de la maison vers les hôpitaux. Ce passage correspond à la marginalisation de la profession de sage-femme et à la hiérarchisation des professions médicales. Il faut attendre les années 70 et la crise du monde médical, pour que les sages-femmes ainsi que d'autres professions, subalternes à la hiérarchie médicale, revendiquent leurs compétences. Je pense qu'on peut dater à cette époque le retour, même marginal, de l'accouchement à domicile.

L'Emilie : A quoi correspond la crise du monde médical ?

Claudine Burton-Jeangros : Dans les années 70, on assiste, d'une part, à l'émergence d'une critique à l'égard des limites de la médecine moderne et d'autre part à une contestation de la médicalisation extrême de la société. Sur le plan professionnel, cette crise profitera aux catégories professionnelles subalternes qui pourront se réapproprier certains secteurs.

L'Emilie : Qui sont les protagonistes de cette contestation ?

Claudine Burton-Jeangros : Les patient-e-s eux/elles-mêmes. Les femmes, en particulier, ont été très actives au sujet du rapport de la femme à son corps : pensons au mouvement de santé des femmes, aux Etats-Unis, et aux mouvements féministes en France. Les catégories professionnelles subalternes à la hiérarchie médicale ont aussi joué un rôle important dans cette contestation. En effet, elles ont pu, dès lors, revaloriser leurs compétences et leurs statuts. Je pense que l'accouchement à domicile appartient à cette mouvance qui s'oppose à la médicalisation extrême.

L'Emilie : Interprétez-vous cette pratique comme un choix réactionnaire ou progressiste ?

Claudine Burton-Jeangros : Je pense que c'est un choix de valeur. Cela peut relever d'une mouvance progressiste dans la mesure où les femmes visent à se réapproprier cette sphère corporelle, en tant que femmes. Par ailleurs, cela contribue aussi à faire évoluer le traitement de l'accouchement dans le milieu hospitalier.

D'autre part l'accouchement à domicile est un extrême et est le fruit d'un mythe ou de la reconstruction d'un mythe. N'oublions pas que l'accouchement sans contrôle médical peut entraîner des handicaps chez le nourrisson ou de graves hémorragies chez la mère. L'accouchement en milieu hospitalier a objectivement réduit les dangers et est, en ce sens, un progrès.

Le conflit professionnel entre sages-femmes et médecins semble avoir une place importante dans le débat autour des accouchements hors de l'hôpital. Les femmes qui font ce choix sont souvent pointées du doigt, à cause des risques qu'elles prennent, pour elles et pour leurs bébés. Le sujet est peu connu par le grand public et les sages-femmes revendiquent des compétences, et un savoir-faire, à la hauteur des connaissances médicales en la matière. Au-delà des voix contraires ou favorables, la question se pose de savoir si accoucher à domicile est un choix nostalgique ou une avant-garde. Mais attention ! Dans une conjoncture où la minimisation des coûts est un impératif, les compagnies d'assurance, pourraient aussi être tentées de suggérer systématiquement l'accouchement à domicile. Or, l'accouchement à domicile est et doit rester avant tout un choix ! •

¹ Prénom fictif